



ASSEMBLEE GENERALE

1

MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE

7 JUIN 2018

DISCOURS DE DOMINIQUE JARLIER

PRESIDENT DE LA FEDERATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIERES

Mes cher(e)s Collègues Maires,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les représentants des institutions et de nos grands partenaires,
Mesdames et messieurs,

A l'invitation de Francis CROS, président de l'Union Régionale des Collectivités forestières d'Occitanie, nous organisons cette année notre congrès dans cette région et plus particulièrement ici à Montpellier Méditerranée Métropole à l'occasion de la signature du premier contrat forestier liant l'urbain et le rural. Je voudrais donc **remercier chaleureusement** nos élus d'Occitanie qui se sont activement impliqués aux côtés de la Fédération pour élaborer nos assemblées statutaires, mais aussi un programme de visites et un colloque d'envergure nationale sur la place de la forêt et du bois dans le lien urbain/rural.

Le sujet est d'importance et repris par bien d'autres organismes. Cependant, les approches sont encore parcellaires et je pense que nous pouvons amener des réflexions construites dans ce domaine qui peut représenter un enjeu fort pour la forêt et le bois. Nous verrons cela demain.

Je remercie également les salariés des équipes régionale et fédérale qui œuvrent depuis des semaines à la réussite de ces journées.

Je dois vous dire que la Métropole de Montpellier s'est immédiatement portée volontaire pour nous accueillir et j'adresse **mes plus sincères remerciements à Philippe SAUREL**, président de la métropole, aux élus qui l'entourent et à ses services qui ont tout fait, je le sais, pour assurer le succès de nos travaux. L'intelligence collective, celle de la réflexion et de l'organisation, mais aussi celle du cœur et du destin commun, porte toujours les plus beaux fruits de la volonté humaine. Alors encore merci à tous !

Mes chers amis,

Le monde change, le monde change vite !

Nous avons entamé le dernier tiers de notre mandat de maires et depuis 4 années, d'importantes évolutions et des tendances de fond se sont faites jour dans le paysage du secteur forêt bois.

Je pense à la pression toujours plus grande de la société civile sur le bien-être animal ou... végétal, je pense aux grands principes de compensation, en particulier de biodiversité, qui maintenant sont de pratique courante, je pense à la transition énergétique que nous développons tous dans nos projets de territoire.

Je pourrais également évoquer la question foncière qui se fait chaque jour plus prégnante : artificialisation des terres, rachat par des capitaux étrangers, la forêt n'est pas à l'abri de ces convoitises et le régime forestier apporte à cet égard une protection forte. C'est d'ailleurs aujourd'hui **la protection foncière la plus forte** sur notre territoire national.

Le marché du bois est lui aussi plus instable qu'il y a quelques années et la crise du chêne nous amène à nous interroger sur les grands enjeux mondiaux, mais aussi sur notre capacité à « faire filière », j'y reviendrai, pour conjuguer maîtrise et valorisation de notre ressource, en particulier feuillue, mais également performance et rentabilité dans la chaîne de valeur, du producteur au second transformateur.

Il est aussi une évolution qui nous concerne tous, je veux parler de celle **du risque**. Le risque de zone de non-droit sur de grands espaces inhabités est aujourd'hui à prendre en considération. Au-delà, toutes nos communes et leurs groupements sont confrontés, selon le cas, aux risques incendie, aux inondations, tellement d'actualité en ce moment, à des phénomènes tempétueux, aux avalanches... Et la plupart de ces évolutions rapides que nous vivons, je peux le dire, au quotidien, trouvent tout ou partie de leur origine dans le changement climatique qui déjà bouleverse les grands équilibres de notre planète.

Nous sommes, nous, élus de la nation, à l'interface entre la société et toutes ces problématiques qui impactent les espaces forestiers et la filière bois. Nous sommes tous

les jours en dialogue avec nos concitoyens. Il n’y a pas de démocratie véritable sans respect du dissensus et donc sans élus choisis. Nous devons tous les jours prendre des décisions pour la collectivité et in fine agir ! Il n’y a pas de projet sans élu !

Nous devons donc nous adapter en permanence pour faire face à des situations nouvelles et peser le pour et le contre.

Dans ce contexte, notre fédération, vous le savez, s’emploie à construire des outils et à vous accompagner dans vos expérimentations et vos réalisations, vous en aurez plusieurs illustrations tout à l’heure.

Nous sommes également à l’œuvre auprès des institutions et de nos partenaires sur tous ces sujets. En effet, auditionné à l’Assemblée Nationale, j’ai plaidé pour le droit à l’expérimentation des territoires de projet et pour une plus grande adaptation de la règle aux spécificités des territoires. D’autre part, à son invitation, j’ai eu dernièrement l’occasion d’évoquer plusieurs de ces sujets avec le Président de la République qui a clairement délivré des messages à l’attention de notre filière : assurer le renouvellement de la ressource forestière française, accompagner les entreprises de transformation, revoir la fiscalité forestière et soutenir de grands projets territoriaux qui valoriseront les bois de nos massifs.

J’étais, vendredi dernier, avec Stéphane TRAVERT, ministre de l’Agriculture et de l’Agroalimentaire qui m’a confirmé sa volonté de mettre en œuvre un « plan feuillu ». Nous sommes d’ailleurs partie prenante de son écriture dont JY Caullet assure la coordination.

Ainsi, avec ces dernières annonces et la dernière loi forestière ainsi que le Programme National de la Forêt et du Bois, les planètes semblent s’aligner en faveur de notre secteur et je dirai même plus, en faveur de la valorisation du bois de nos territoires. Nos actions démonstratives, nos réflexions d’intérêt général portées auprès des instances de ce pays, dans les départements, les régions, auprès du gouvernement et du chef de l’Etat portent leurs fruits. **Cependant, rien n’est jamais acquis, il ne faut surtout pas relâcher notre vigilance et nous devons constamment rappeler l’Etat à ses engagements.**

Les 6000 adhérents de notre fédération, nous le mesurons chaque jour, représentent **une force politique reconnue**. Nos avis et notre expertise sont sollicités. Notre positionnement

pour l'intérêt général, mais prenant en compte les intérêts particulier ou d'entreprise, nous confère un statut de médiateur, d'arbitre qui recueille l'écoute de tous.

Alors, chers collègues, à l'approche des prochaines échéances municipales, nous devons **formuler clairement nos attentes** et je vous inviterai dans les prochains mois à réfléchir ensemble à la teneur de nos messages.

A ce propos, cette expertise que j'évoquais, nous devons la porter comme élément de motivation et d'intérêt pour les futurs élus de nos communes.

5

Une autre échéance se profile à l'horizon, et je l'ai également abordée avec l'Elysée, il s'agit du renouvellement en 2020 du Contrat d'Objectif et de Performance de l'ONF dont nous sommes signataires avec l'Etat et l'établissement public. Nous allons donc très vite entrer en discussion. A cet effet, nous avons mis sur pied un groupe de travail sur le régime forestier et je remercie tous les administrateurs qui s'y impliquent. Ce groupe met en perspective ce régime juridique dans l'espace et dans le temps afin d'en définir aujourd'hui les contours et son application par l'ONF. C'est un élément parmi d'autres qui nous permettra de construire là aussi un message politique fort.

En effet, je vous le dis, **la prochaine négociation du COP sera politique ou elle ne sera pas !** Nous ne repartirons pas dans des comptes d'apothicaires, nous ne renégocierons pas sur la base d'une comptabilité analytique aussi stable que la météo de ce printemps ! Nous attendons un positionnement clair, qui semble se dessiner, sur la politique forestière de ce pays et les rôles attendus de la forêt publique, en particulier de la forêt communale. A partir de là, **nous prendrons nos responsabilités et des responsabilités à la hauteur de l'enjeu national qu'elle représentera.**

Pour terminer, j'aimerais vous donner un aperçu du tissu de nos partenariats. Je l'illustrerai par quelques exemples, tant ce tissu est dense et de plus en plus structuré.

France Bois Forêt tout d'abord.

Notre interprofession est jeune comparativement à bien d'autres interprofessions. Elle a donc les défauts de la jeunesse, mais on en guérit un peu tous les jours, elle gagne donc en maturité, l'écoute grandit, la stratégie et les actions se structurent et je peux vous assurer que nous veillons au bon emploi de la CVO dont vous êtes contributeurs sur vos ventes de bois. Si vous avez des interrogations à ce sujet, la fédération est à votre disposition pour vous répondre.

(J'ai cru comprendre que les fédérations partenaires souhaitaient que nous gardions encore pour les 3 années à venir la présidence du comité de développement, structure qui instruit et valide les demandes de financement. C'est une reconnaissance du rôle particulier d'une association d'élus dans une interprofession, cas unique en France).

Dans ce cadre et afin de poursuivre la structuration nationale de l'ensemble de la filière, jusqu'à « l'aval de l'aval », JY Caullet est aussi chargé par le ministre de l'agriculture d'une mission d'appui à la clarification de l'organisation de la filière forêt bois et votre fédération contribue activement à ces travaux.

Vous le savez, les questions de ventes et commercialisation des bois font l'objet de réunions régulières avec la Fédération Nationale du Bois et un accord vient d'être signé afin de mettre en complémentarité la marque « Préférez le bois Français » et la certification « Bois des Alpes ». Nous apportons un soutien sans faille au Label Union Européenne pour le chêne qui permet de conserver emplois, valeur ajoutée et savoir-faire sur nos territoires.

Avec les chambres d'agriculture et depuis la signature de notre accord cadre en 2017, nous avons concrétisé des rapprochements dans les régions et constitué de véritables binômes entre nos organismes afin de répondre au mieux aux problématiques du monde rural : foncier et urbanisme, équilibre cynégétique, sylvopastoralisme, filières territorialisées sont quelques-unes des premières thématiques travaillées ensemble.

Avec France Nature Environnement, nous venons de terminer un guide sur la création de voirie et l'environnement. Il démontre que grâce à la concertation et à l'anticipation, il est possible de concilier les usages en forêt dont la plus grande force est sa multifonctionnalité, ne l'oublions jamais.

Je pourrais également citer nos partenariats avec la Fédération Nationale des SCOT, des PNR, des Etablissements Publics Fonciers, de la SAFER, avec EDF qui est à nos côtés, ...

Je pourrais évoquer nos relations avec les autres associations d'élus et de collectivités territoriales.

Je voudrais aussi vous parler de l'investissement de centaines d'entre vous, élus du bureau fédéral, administrateurs, membres de notre Fédération qui, bénévolement, je le rappelle, consacrez du temps à la formation, au développement des politiques forestières territoriales, aux filières de valorisation de nos bois, à nous impliquer au niveau européen, aux coopérations, vous qui nous représentez dans des dizaines d'instances.

Je voudrais saluer l'action de nos animateurs qui ont compris quelle peut être la puissance d'un réseau dès lors qu'il s'appuie sur la confiance et le respect réciproques et qui savent, au-delà de leurs missions, nourrir et porter les valeurs de notre fédération.

Mais vous savez tout cela. Vous savez que vous êtes les seuls à pouvoir porter l'action sur la forêt communale et plus largement l'action territoriale sur et autour de la forêt et du bois. Les bourrasques sont parfois fortes, surtout en ces temps de mutations technologiques, environnementales, sociales, temps de disruption ou implicitement chacun a compris qu'il y a transformation rapide, violente parfois, inéluctable sûrement, et, probablement féconde et porteuse d'espoir. Mais, depuis 1933, la Fédération nationale des Communes forestières en a vus d'autres. Elle sait qu'elle puise sa force en chacun de vous mes amis et dans notre belle solidarité. Alors, en son nom, je vous remercie.